Agadir : Étude sur la planification urbanistique

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-06-2011 00:03:16

Le siège de la wilaya d'Agadir a abrité, le 3 juin, les travaux de la journée consacrée au lancement de l'étude relative au schéma directeur d'aménagement urbain, dédié à l'agglomération du Grand Agadir et à la révélation des plans d'aménagement qui y sont inscrits.

La rencontre présidée par Mohamed Boussaid, wali de la région SMD, gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida outanane, a connu la participation des gouverneurs des provinces d'Inezgane Ait Melloul et de Chtouka Ait Baha, du directeur de l'urbanisme, des présidents des conseils élus et des directeurs et des chefs de services extérieurs de l'administration publique locale et régionale.

L'élaboration dudit schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération du Grand Agadir et ses plans d'aménagement, a souligné le wali de la région, revêt une importance stratégique au même titre que, l'étude relative à ce dispositif qui se veut un outil de planification urbanistique et une source de cohérence en matière d'aménagement du territoire périphérique du Grand Agadir. Ce schéma directeur, a-t-il souligné, permettra l'adoption d'une nouvelle approche de planification urbanistique du territoire et sa valorisation. Il constitue, de ce fait, un chantier grandiose incarnant le principe de la bonne gouvernance. Son élaboration, a-t-il ajouté, est, encore, considérée comme étant la méthode la plus exhaustive pour l'opération d'adéquation entre la pertinence économique et la préservation des ressources, d'une part, et entre la justice sociale et la sauvegarde de l'environnement, de l'espace vital en l'occurrence, d'autre part.

Ce dispositif, a évoqué le wali de la région, est fort de sa traduction de la volonté royale et de sa soumission aux orientations inspirées de cette volonté, impliquant la mise en oeuvre proprement dite optimale des plans de développement et, en faisant, surtout, un outil promouvant l'investissement et mobilisant les initiatives privées. Il se veut, par conséquent, un outil où convergent toutes les stratégies sectorielles, qui pérennisent les acquis en matière d'aménagement, en corrélation avec les avancées du plan d'aménagement du Grand Agadir, promulgué en 1995 et qui puisse remédier aux anomalies persistant dans le tissu urbanistique et aux phénomènes pathologiques nuisant à l'esthétique et à l'authenticité et au bien-être de ce vaste territoire. Ces manifestations nuisibles sont dues, essentiellement, à l'accélération du rythme de l'urbanisme, ayant caractérisé cet espace au terme de ces dernières années et constituant une entrave à la pérennité desdits principes d'urbanisme durable.

Mohamed Boussaid a, ainsi, avancé que l'importance de ce schéma directeur réside, non seulement, dans sa conception en tant qu'outil directif d'aménagement urbanistique via la mise en place de mesures contraignant l'aménagement de l'espace, mais, plus encore, en tant que cadre référentiel pour la pérennité d'approches éloquentes, entre autres, l'approche participative promouvant le développement global et adéquat de l'espace et en tant que moyen pour la réparation des dysfonctionnements et pour la détermination des orientations grandioses, permettant l'opération des

mutations proportionnelles tenant en considération la résilience du système environnemental face aux besoins de la population et intégrant les changements probables dans l'avenir, dans l'équation du développement. Ce document inspire encore son importance de l'ampleur du territoire faisant son objet, l'ampleur de l'agglomération du Grand Agadir, en l'occurrence, et son positionnement en tant que pôle émergent de développement, vu, bien évidemment, les atouts et vu les potentiels économiques, industriels, touristiques et environnementaux qu'il recèle.

Au terme de son intervention, Mohammed Titta, directeur de l'agence urbaine d'Agadir, quant à lui, a évoqué que ce document est le fruit de coopération entre les différents intervenants, dont les communes, les services administratifs et les institutions de la société civile, instaurant, ainsi, ledit urbanisme participatif adéquat. Les objectifs assignés à travers la mise en vigueur de ce projet de document se résument en la coordination des travaux d'aménagement, dont s'adjugent tous les intervenants, la programmation, à court, à moyen et à long terme, des investissements publics et la détermination des choix stratégiques d'aménagement, le projet étant inscrit dans le cadre dudit développement cohérent. Et ce, via la détermination des zones agricoles et forestières, de celles dites résidentielles, industrielles, touristiques et commerciales, via la détermination, encore, des zones et des espaces verts principaux et via celle des sites historiques, monumentaux et écologiques, devant être, dûment et soigneusement, sauvegardés et valorisés. Et, également, à travers la détermination des équipements grandioses, tels que les voiries et les établissements principaux de la santé, du sport, de l'enseignement et autres. Outre, la détermination des secteurs devant être restructurés ou restaurés, celle des lieux d'assainissement sanitaire et celle des lieux principaux pour le rejet des eaux usées.

Le schéma directeur d'aménagement urbain

En chiffres, le directeur de l'Agence a déclaré que l'étude, objet de la rencontre, portant sur le schéma directeur d'aménagement urbain dédié à l'agglomération du Grand Agadir nécessitera une enveloppe budgétaire globale s'élevant à 16 008 000,00 de dirhams, réparties sur dix neuf communes, dont 6 urbaines et 13 rurales, relevant de la préfecture d'Agadir Idaoutanane et des provinces d'Inezgane Ait Melloul et de Chtouka Ait Baha. Il a ainsi précisé que la zone faisant objet de l'étude s'étend sur une superficie de 2200 km2 et abrite 28% de la population rurale de la région et 60% de la population citadine et se dote de 60% du potentiel économique de la région. Il a aussi souligné que cette étude sera réalisée dans une période de 26 mois par un bureau d'études dont les représentants ont procédé, au terme d'un exposé ficelé et proprement dit décortiqué, à la présentation de la méthodologie qui sera suivie en termes de réalisation de cette étude, devant constituer une lame à double tranchant et se veut, à la fois, un outil doté de pertinence et d'efficacité de planification et de développement de l'espace et une plateforme pour un développement socio-économique optimal, adéquat et cohérent de l'agglomération du Grand Agadir.

Bonne gouvernance

L'élaboration dudit schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération du Grand Agadir et ses plans d'aménagement revêt une importance stratégique au même titre que l'étude relative à ce dispositif qui se veut un outil de planification urbanistique et une source de cohérence en matière d'aménagement du territoire périphérique du Grand Agadir.
Ce schéma directeur permettra l'adoption d'une nouvelle approche de planification urbanistique du territoire et également, sa valorisation. Il constitue, de ce fait, un chantier grandiose incarnant le principe de la bonne gouvernance.

LE MATIN